

**Demande d'Acceptation Préalable (DAP) de déchets inertes** (cadre réservé à l'opérateur de déchets)

N°

**Site d'accueil** (opérateur de déchets) :

Nom/raison sociale :

N° SIRET :

Adresse :

Code Postal/Commune :

Responsable à contacter :

Mail :

Téléphone :

Eco-organisme : ECOMINERO

**Origine des déchets :**
 Chantier de bâtiment (= sur une parcelle bâtie, y compris démolition)

 Chantier non-bâtiment (= sur une parcelle non bâtie ou domaine public)

**Adresse du chantier :**

Voie :

Code Postal/Commune :

Ou coordonnées GPS / ref parcelles cadastrales :

**Producteur des déchets** (maître d'ouvrage) :

Nom/raison sociale :

N° SIRET :

Adresse :

Code Postal/Commune :

Responsable à contacter :

Mail :

Téléphone :

**Demandeur** (entreprise de travaux cliente de l'opérateur) :

Nom/raison sociale :

N° SIRET :

Adresse :

Code Postal/Commune :

Responsable à contacter :

Mail :

Téléphone :

**Transporteur / collecteur des déchets :**

Nom/raison sociale :

N° SIRET :

Adresse :

Code Postal/Commune :

 **idem demandeur**

Responsable à contacter :

Mail :

Téléphone :

Identification des déchets apportés	Code déchet	Quantité prévisionnelle (en Tonnes)	Résultats d'analyses éventuellement joints (amiante, goudron, pack ISDI...)
<input type="checkbox"/> Terres et cailloux non pollués - déblais (Siccité > 30% et pelletables)	17 05 04		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Cailloux, pierres, enrochement, granulats	17 05 04		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Béton non-ferraillé, ferraillé	17 01 01		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Briques	17 01 02		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Tuiles	17 01 03		<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Enrobés / mélanges bitumineux ne contenant pas de goudron	17 03 02		<input type="checkbox"/> Diagnostic amiante et HAP (goudron) obligatoire
<input type="checkbox"/> Mélanges de béton, tuiles et céramiques ne contenant pas de substances dangereuses	17 01 07		<input type="checkbox"/>

**Engagements du producteur de déchets et du demandeur :**

- Trier et livrer des déchets inertes conformes aux spécifications de ce document, et ne pas procéder à une dilution des déchets,
- Porter à la connaissance du site d'acceptation tout changement qui interviendrait sur les déchets modifiant ces indications,
- Évacuer en filières agréés tous déchets qui s'avèreraient être pollués,
- Faire analyser tout déchet inerte provenant d'un chantier de dépollution et apporter avec le présent document les résultats prouvant le caractère inerte du déchet,
- Ne pas apporter des déchets interdits sur le site : Déchets liquides ou dont la siccité est inférieure à 30%, déchets dont la température est supérieure à 60°C, déchets non pelletables, déchets pulvérulents, déchets contenant de l'amiante, déchets contenant du goudron et déchets radioactifs,
- Les déchets inertes non-conformes seront refusés. Le cas échéant, le rechargement des déchets dans les véhicules du producteur de déchets sera fait à ses frais, sans aucun délai maximal de temps après le déchargement initial.

**Producteur**

Nom :

Date :

Cachet / Signature :

**Demandeur**

Nom :

Date :

Cachet / Signature :

 Décision de l'opérateur :  Acceptation préalable  Refus (motif : \_\_\_\_\_)

Cachet/Signature/Nom/Date :

Validité 1 an max – Document à conserver 3 ans

 A retourner avant tout dépôt des déchets à [accueil@reval-materiaux.fr](mailto:accueil@reval-materiaux.fr)